ACADÉMIE DE DIJON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Yonne

DEMANDE D'AGREMENT INTERVENANT BENEVOLE EN EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Identification de l'intervenant bénévole	
Nom de naissance : Prénom : Né(e) le : Ville de naissance : Département de naissance :	Adresse : Téléphone : **Mail (OBLIGATOIRE):**

Je soussigné(e), sollicite l'agrément, pour l'année scolaire 20 ..... / 20 .....

pour des interventions **non rémunérées** dans l'(es) école(s) suivante(s) :	- - - - -
dans les activités artistiques	- - - - -

L'intéressé(e) œuvrera en vue d'une **COLLABORATION** effective avec les enseignants "au sein d'une équipe pédagogique sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education Nationale" qui veillera au "respect des textes réglementaires concernant l'enseignement" (organisation pédagogique – programmation officielle).

⇨ OBLIGATOIRE : annexer CV et parcours artistique à la présente demande

Rappel : En tant que discipline obligatoire, l'enseignement de l'EAC relève de la responsabilité propre de l'enseignant. Selon les projets, il peut être fait appel à des intervenants extérieurs afin « d'apporter un éclairage technique ou mettre en œuvre une forme d'approche différente susceptible d'enrichir l'enseignement et de conforter les apprentissages conduits par l'enseignant de la classe. **Ils ne se substituent pas à lui** ».

A …….. Le …….. **Signature de l'intéressé(e) :**

Mise à jour du 01/02/2023

Cadre réservé à l'administration départementale	
Avis du Conseiller Pédagogique Départemental	AUXERRE, le Monsieur l'inspecteur d'académie, directeur des services de l'éducation nationale de l'Yonne, Intervention autorisée ☐ Intervention refusée ☐ **Jean-Baptiste LEPETZ**

Destinataires :		Le centre d'accueil			Inspecteur de l'Education nationale		L'IA-DASEN